

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 30 août 2021

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	23 août 2021	24 août 2021
22	16	16+4		

Procès-Verbal n° 30082021-001 : Installation d'un nouveau conseiller municipal

L'an deux mille vingt et un, **le lundi 30 août** à vingt heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle municipale de la commune déléguée de Saint Germain de Marencennes, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents :

Cécile BONNIFAIT, Colette PARONNAUD, Denis DUBOURGNOUX, Isabelle DUMONT, Martine LLEU, Rémi GROLAUD, Sandrine GUIBERT, Martine YVON, Jean François MALTERRE, Sébastien SANTOLINI, Véronique ZAMPARO, Micheline SIMONNEAU, Claude RAVON, Christophe PARION, Patrick MORENNE.

Membres absents non représentés :

Marc-Antoine LAMBERT, Fanny GRIMAUD.

Membres absents représentés :

Jackie ALBERT (donne pouvoir à Denis DUBOURGNOUX), Jean-Pierre PARONNEAU (donne pouvoir à Sandrine GUIBERT), Christèle ROBLIN (donne pouvoir à Cécile BONNIFAIT), Jean-Luc PROQUIN (donne pouvoir à Martine YVON).

Secrétaire de séance : Isabelle DUMONT

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du 13 août 2021, Monsieur Cédric ROUSSEAUX l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions d'adjoint et de conseiller municipal. La sous-préfecture ayant accepté sa démission du poste d'adjoint le 23 août dernier, sa démission du poste de conseiller municipal court à partir de cette date.

Conformément à l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, cette démission est définitive et Monsieur le sous-préfet de Charente-Maritime en a été informé.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, Monsieur Jean-Yves BOUCARD suivant immédiatement sur la liste dont faisait partie Monsieur Cédric ROUSSEAUX lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de conseiller municipal.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du conseil municipal.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **Prend** acte de la démission de Monsieur Cédric ROUSSEAUX de son poste de conseiller municipal,
- **Prend** acte de l'installation de Monsieur Jean-Yves BOUCARD en qualité de conseiller municipal au sein du conseil municipal.

**TELETRANSMIS AU CONTROLE DE
LEGALITE**

Sous le N° 017 - 200080091 - 2021 0830
-30082021-001 - AR

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 01/09/2021

Fait les jours, mois et ans
désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Les signatures sont au registre.

SAINTE-PIERRE-LA-NOUE

Le 31 août 2021.

Le Maire,




Walter GARCIA.